



## Locataire avec une tres grosse facture d'eau

Par **brouard37**, le 16/11/2010 à 17:45

Bonjour,  
j'étais locataire d'un appartement de 50m carré, je vivais seul.  
mon propriétaire me demande de payer une facture d'eau de 7000euros.  
elle me dit que cela serai du à une fuite (que je ni vu ni entendu)  
que dois je faire?  
je n'ai que très peu de papier administratif de ça part, je n'ai pas non plus de facture d'eau, ni de relevé du compteur.  
dans mon loyer je payais 20 euros de charge.  
merci.  
cordialement

Par **Marion2**, le 16/11/2010 à 18:17

Votre propriétaire a un certain culot.  
Envoyez lui un courrier recommandé AR (gardez bien une copie pour vous) en exigeant toutes les factures d'eau.

Par **mimi493**, le 16/11/2010 à 20:44

Il faut plus que les factures  
Il faut que l'état des lieux de sortie mentionne l'index du compteur s'il y avait un compteur

individuel.

Par **brouard37**, le **16/11/2010** à **21:04**

je vous remercie déjà de me répondre!

sur mon état des lieux de sortie il n'y a pas de casse avec cela... ni sur celui d'entrée de plus cela à été fait sur la bonne foi et n'y l'un n'y l'autre n'avons signé l'état des lieux de sortie.

pour en dire plus sur ma facture ma consommation apres calcule serais de 4000l PAR JOUR.....

puis pour en rajouter, le compteur d'eau avec l'appartement d'en dessous et le meme que le mien, la propriétaire fait un prorata par la suite.

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **21:16**

S'il n'y a pas de compteur individuel, il n'y a pas lieu à avoir un index.

C'est un compteur collectif avec combien d'appartements, tout l'immeuble ?

S'il n'y a pas eu d'EDL de sortie (pas signé, donc pas d'EDL), il n'y avait pas de fuite chez vous.

Par **brouard37**, le **16/11/2010** à **21:25**

il y a 2 logements, non je ne voyais pas de fuite surtout de 4000l par jour en étant au 1ère étage.

pour le moment je vais lui envoyer un AR en refusant cette somme...